



Déclaration d'Irrigation – Récolte 2022
AOC Côtes du Roussillon – AOC Côtes du Roussillon Villages

A retourner au plus tard 2 jours avant l'irrigation

Nom / Raison Sociale :

N° EVV /CVI :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Liste des Parcelles

Commune	Lieu-Dit	Section	N° cadastral	Cépage	Surface	Nature de l'installation d'irrigation	Date de début d'irrigation	AOC concernée

Date :

Signature :

Toute irrigation après le 15 août est interdite.

A adresser au plus tard 2 jours avant l'irrigation des parcelles à :

- l'Organisme de Contrôle – Languedoc Roussillon Origine
contact@lr-origine.com - Fax : 04 68 65 84 79
- et
- l'ODG Côtes du Roussillon – Côtes du Roussillon Villages
technicien@maisondesvignerons66.fr - mv@maisondesvignerons66.fr